

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

Distr.  
LIMITEE  
W/55/Rev.1/Corr.1  
1er février 1951  
ORIGINAL : FRANCAIS

CORRIGENDUM

AU DOCUMENT TRAITANT DE L'ACTIVITE FUTURE  
DE LA COMMISSION DE CONCILIATION POUR LA PALESTINE

(Document de travail préparé par le Secrétariat)

Page 9 : paragraphe 16 - alinéa b) (première ligne)

Remplacer les mots "Examen avec le Directeur du Bureau pour les réfugiés ...." par les mots "Examen avec le directeur de l'Office pour les réfugiés, de ...."

alinéa d) (septième ligne)

Remplacer les mots "les parties en cours" par "les parties en cause".

-----